

16 Provinces

Oyem/Justice/Après le lancement des activités de la Cour d'appel/Réaction du 2e vice-Premier ministre en charge de la justice, Séraphin Moundounga,

"Rapprocher la justice des justiciables"

Propos recueillis par Alexis NDONG SIMA

L'Union : Monsieur le vice-Premier ministre, vous venez d'assister à la cérémonie solennelle d'installation et de présentation des hauts magistrats de la Cour d'appel d'Oyem, qu'avez-vous à dire aux populations d'Oyem et du Woleu-Ntem ?



Photo : ANS

Le vice-Premier ministre en charge de la Justice, Séraphin Moundounga : "les premières sessions criminelles vont bientôt se tenir".

Séraphin MOUNDOUNGA: Je n'ai pas de mots particuliers à adresser à une population. Simplement que Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, S. E. Ali Bongo Ondimba a fait de la consolidation de l'Etat de droit l'axe stratégique n°1 de son projet de société "L'Avenir en confiance" au moment où il sollicitait la magistrature suprême. Aujourd'hui, dans le cadre de la diversification de l'offre des services publics de justice qui a été amorcée avec la création de nouvelles juridictions, nous sommes à Oyem pour l'installation de la Cour d'appel qui, pour des nécessités d'efficacité de cette offre, exige qu'on rapproche la justice des justicia-

bles, de sorte que cela puisse réduire au maximum les délais du traitement des dossiers en appel, ou encore de ceux qui doivent être soumis aux sessions criminelles, qui sont de la compétence de la Cour criminelle. En installant aujourd'hui ladite Cour, il est établi que les populations résidant dans cette province n'auront plus à aller à Libreville pour répondre aux questions liées aux différentes affaires susceptibles d'être frappées d'appel. Désormais, cela va se passer à Oyem, et ceux qui sont à Makokou seront plus proches également d'Oyem que de Franceville, qui était

particulièrement plus éloigné d'eux. Ainsi, pour l'ensemble de ces deux provinces, la Cour d'appel d'Oyem est désormais en place. Le président, le procureur général et les autres hauts magistrats ont été installés. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir traduits en actes les engagements pris par le président de la République en matière de rapprochement de la justice des justiciables.

Monsieur le vice-Premier ministre, après la visite des locaux du tribunal de première instance d'Oyem, quel constat



Photo : ANS

Les magistrats de la nouvelle Cour d'appel judiciaire d'Oyem posant avec le Garde des Sceaux.

faites-vous ?

Nous n'avons pas seulement visité le tribunal d'Oyem, nous avons également visité les locaux mis à notre disposition par le gouvernement, à titre provisoire, pour abriter la Cour d'appel d'Oyem. Nous avons fait le point de ce qu'il est nécessaire d'apporter comme modifications d'adaptation pour que cela puisse ressembler à un bâtiment propice à accueillir une Cour d'appel (...). Car, comme vous l'avez constaté avec moi, c'est un tribunal qui est aujourd'hui atteint par la limite d'âge et dont il faudrait essayer de remettre

le bâtiment au goût du jour, évidemment, en tenant compte de tous les engagements du gouvernement, aussi bien en matière de justice que dans les autres secteurs d'activités.

Confirmez-vous l'effectivité des activités de la Cour d'appel d'Oyem ?

Mais elle est effective à partir d'aujourd'hui, (...). Elle va commencer à recevoir les tout premiers dossiers à partir de cet après-midi. Vous avez constaté qu'un ensemble de dossiers étaient en attente au niveau des affaires criminelles pour lesquelles

beaucoup de personnes mises en cause étaient en détention préventive et que, malheureusement, les sessions criminelles foraines ne se tenaient pas, du fait que la Cour d'appel de Libreville était très saturée. Dans quelques semaines, les premières sessions criminelles vont commencer, à la satisfaction de ceux qui attendent en situation de détention préventive, et de leurs parents, afin que les uns et les autres soient fixés. Ceux qui seront innocentés seront, bien sûr, libérés par les juges. Les coupables seront sanctionnés, conformément à la loi.

Disparition

Les adieux déchirants de la communauté au chef Ndong Nkoghe

ZBM Oyem/Gabon

La chape de plomb qui s'est abattue sur le canton Kyé, depuis l'annonce de la disparition du chef du regroupement de villages de Mbolenzock, Joseph Désert Ndong Nkoghe, et son inhumation, le samedi 31 octobre 2015, au cimetière du village, était à l'image de l'homme, quatre-vingt ans à peine entamés.

Le patriarche s'est éteint chez lui des suites d'une longue maladie.

Sept jours d'émouvants témoignages, dans le calme et le recueillement, en plus de la grande veillée de prières et de louanges ont constitué le programme des obsèques du désormais regretté chef traditionnel du clan Essangu et chef du regroupement de villages de Mbolezock, à 22 kilomètres d'Oyem.

Ancien enseignant et ex-secrétaire cantonal, le chef Ndong Nkoghe figurait parmi les gardiens du temple les plus chevronnés dans la pratique et la maîtrise de la tradition dans le canton. Etaient là pour accompagner l'un des leurs, de nombreux chefs, vêtus de la tenue traditionnelle kaki et d'autres en civil, l'air grave, le regard dans le vide, se demandant sans doute pour qui demain sonnera le



Photo : ZBM

La chefferie du canton au grand complet pendant l'exposé sur les conditions de la mort du chef Ndong Nkoghe.



Photo : ZBM

Joseph Désert Ndong Nkoghe, 2e à droite, quelques mois avant sa mort, conduisant une délégation de notables de Mbolezok au décès de Jean-Marie Edou Beka.

glas. A la tête d'une forte délégation des chefs traditionnels et auxiliaires de commandement, le chef de canton, Emmanuel Bibang Mengome a salué « une véritable légende » qui n'en finissait pas d'impressionner, dans sa vie

d'homme et pendant les trois décennies de règne comme chef traditionnel. Raison pour laquelle, a-t-il dit, « les chefs traditionnels et les auxiliaires de commandement voulaient absolument traduire la fraternité et l'amitié qui les liaient à leur



Photo : ZBM

L'abbé Anicet Nkoghe et, à sa droite, Mgr Jean Bernard Asséko avant la mise en terre.



Photo : ZBM

MM. Oniane, à gauche et Tomo, exposant sur les circonstances du décès du patriarche.

homologue, mais aussi leur solidarité envers la veuve et le reste de la famille». L'abbé Anicet Nkoghe, par ailleurs un de ses neveux qui officiait la messe d'enterrement a fait, pour sa part, un témoignage de ce qu'il a pu retenir, lui aussi, de la per-

sonnalité et des œuvres de ce « rassembleur et meneur d'hommes, sage parmi les sages, à l'aise dans tous les milieux, avec un sens élevé de l'honneur et de la dignité, intelligent et d'une grande ouverture d'esprit, travailleur et respectueux d'autrui,

courageux et impartial chaque fois qu'il avait à défendre une cause juste de sa communauté ou de régler un différend».

Quant aux habitants du village, ils savaient tous pourtant que le disparu avait de récurrents ennuis de santé, auxquels s'ajoutait la perte progressive de sa motricité. Mais, c'est avec une profonde émotion qu'ils ont appris le décès de leur chef, tant il laisse un grand vide dans le village et dans tout le canton dont il fut un « pilier » apprécié et compétent, notamment au plan religieux, participant avec dévouement à la mise en valeur de l'actuelle église locale.

« Nous garderons de papa Désert le souvenir d'une personne joviale, très dévouée à son prochain et d'une attachée à son village », a dit Mme Oniane Rachel, une de ses nombreuses belles-filles. « D'un humour et d'un franc-parler parfois déroutants, je me souviendrai d'un monsieur pas comme les autres, qui a mis sa force et ses nombreux talents au service de la paix dans la communauté et le canton », a conclu le chef de regroupement de Mélen-Dakar.

Ses émouvantes obsèques ont donné lieu à un déploiement varié de la culture et de la tradition fang, avec l'incontournable séance du mvvet, sous la houlette du virtuose Ndong François.